

Territoire

Pays du Ternois

Synthèse des enjeux au regard de l'environnement



Sols p320

Une gestion optimisée de l'occupation des sols (S1)

Préserver et améliorer la qualité des sols (S2)

Maîtrise des risques liés aux mouvements de sol (S3)

Maîtrise des risques d'érosion des sols et de coulées de boues (S4)

Eaux souterraines p321

Maintien et amélioration de la qualité des nappes (Eso1)

Gestion économe de la ressource en eau (Eso2)

Eaux superficielles

Restauration de la qualité de l'eau (Esu1)

Gestion économe de la ressource en eau (Esu2)

Préserver et restaurer le fonctionnement écologique des milieux aquatiques et des zones humides (Esu3)

Non aggravation des inondations et de leurs effets (Esu4)

Mer

Restauration du bon état écologique (Mer1)

Prévention et protection contre la submersion marine (Mer2)

Air extérieur p324

Restauration de la qualité de l'air extérieur (Ae1)

Air intérieur

Amélioration de la qualité de l'air intérieur (Ai1)

Évolution du climat p324

Réalisation d'un scénario climatique moins impactant (C1)

Prévention et atténuation des risques sociaux et économiques accrus par le changement climatique (C2)

Prévention et atténuation des effets du changement climatique sur la biodiversité (C3)

Ondes p325

L'assurance d'une exposition aux ondes sans effet sur la santé (O1) (bruit, électromagnétiques, radioactives)

Diminution de la pollution lumineuse (O2)

Biodiversité p322

Préserver et restaurer des écosystèmes (B1)

Préserver et restaurer des corridors écologiques (B2)

Préserver des services rendus par les écosystèmes (B3)

Réapparition de biodiversité dans tous les territoires (B4)

Paysages p322

Des paysages patrimoniaux préservés et restaurés (P1)

Des paysages ordinaires reconquis (P2)

Une attractivité du territoire pérenne liée à des paysages de qualité (P3)

Un cadre de vie agréable pour les habitants (P4)

Ressources énergétiques p325

Diminution des consommations et de la facture énergétique (Re1)

Augmentation de la production d'énergie renouvelable et de l'indépendance énergétique du NPdC (Re2)

Maintien des stocks de ressources énergétiques renouvelables non perpétuelles (Re3)

Définition des conditions d'exploitation des ressources énergétiques non renouvelables présentes en région (Re4)

Ressources matières

Préservation des espaces agricoles (Rm1)

Exploitation durable des ressources agronomiques (Rm2)

Exploitation durable des ressources minérales (Rm3)

Valorisation matière des déchets (Rm4)



Enjeux de développement durable p326

Connaissance, gouvernance et information

Santé et cadre de vie

Maîtrise des budgets

Opportunités économiques



Parmi l'ensemble des enjeux régionaux rappelés ici, les principaux enjeux du territoire sont identifiés en couleur



Synthèse des enjeux au regard de l'environnement

Des enjeux du développement durable d'un territoire rural situé à proximité des zones d'emplois de Béthune et Arras

Les enjeux environnementaux et de développement durable du Ternois sont caractéristiques d'un territoire rural. La localisation du Ternois à proximité de plusieurs zones d'emploi lui confère une **attractivité résidentielle induisant des pressions foncières**.

L'économie locale, fortement tournée vers l'agriculture et l'agro-alimentaire, a besoin d'une bonne **qualité des sols et des eaux ainsi que de ressources agronomiques** suffisantes.

Concilier préservation de l'économie agricole et agro-alimentaire, attractivité résidentielle et maintien des aménités environnementales¹ est un enjeu important pour le Pays du Ternois.

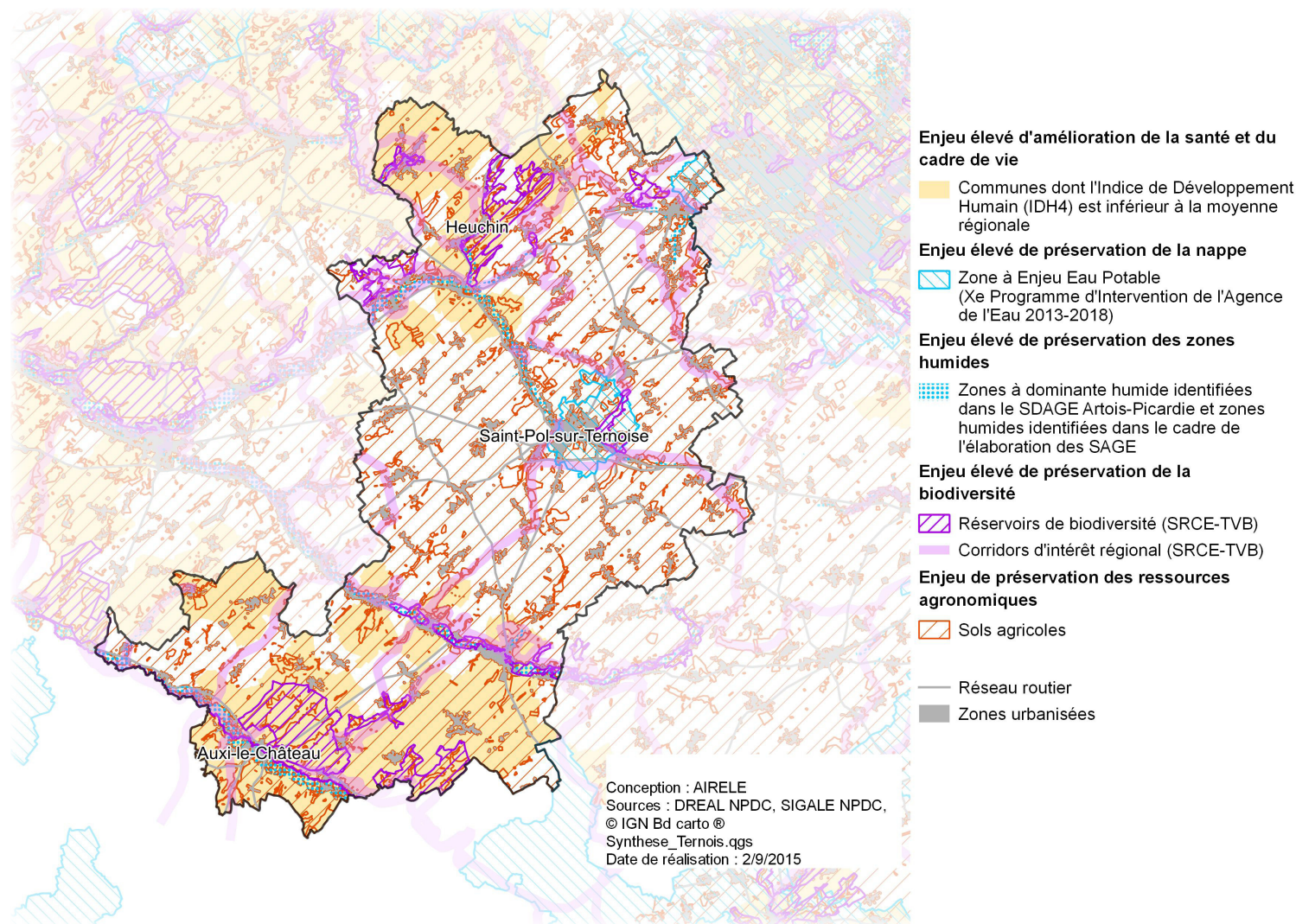
Les déplacements de personnes liés à cette attractivité résidentielle, associés à un parc de logements vieillissant, induisent des **enjeux forts en matière de consommation énergétique**. Face à ces enjeux, des réponses peuvent être trouvées dans les différents leviers d'économies d'énergie ainsi que dans le **potentiel important en énergies renouvelables** que recèle le territoire.

1. Une aménité environnementale est tout aspect de l'environnement appréciable et agréable pour l'homme, dans un lieu ou site particulier.

Les enjeux par territoire

Pays du Ternois

Carte de synthèse des principaux enjeux de l'environnement du Ternois



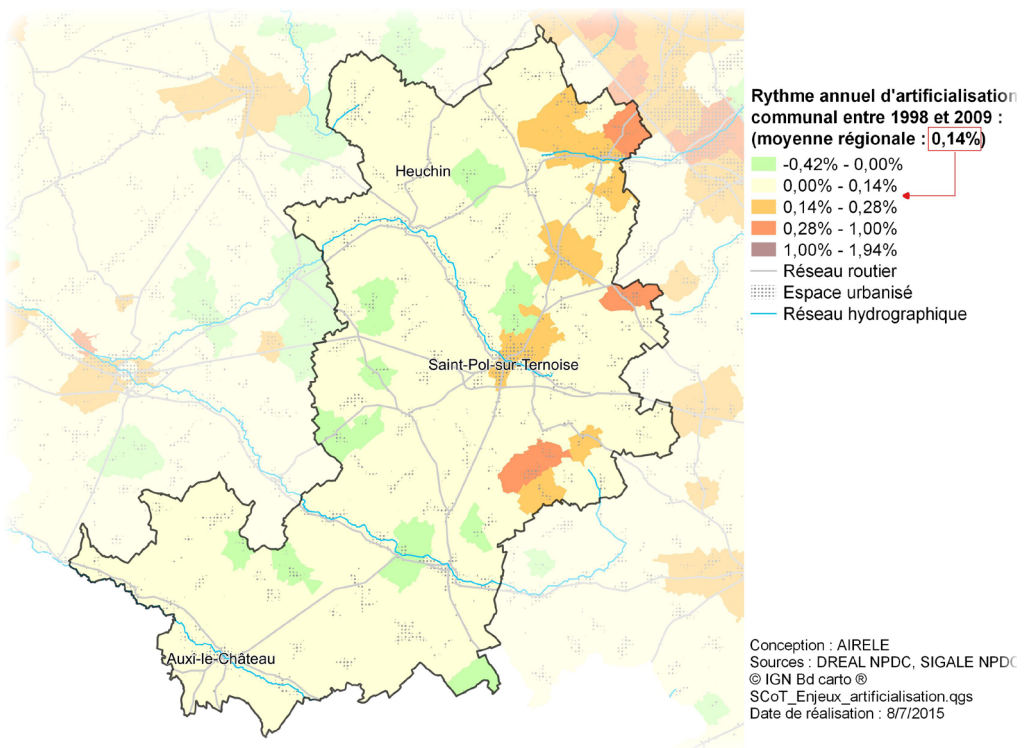
Un enjeu important de préservation des sols agricoles et de leurs qualités agronomiques

S2 Une **bonne qualité agronomique** caractérise les sols du Ternois. Cette prédisposition à l'agriculture a façonné les paysages et les activités économiques. Les **surfaces agricoles sont largement prédominantes**, à hauteur de 84 %, nettement plus élevées qu'en moyenne régionale avec une valeur à 73 %. Les surfaces artificialisées représentent près de 7 % du territoire.

Le maintien de la qualité des sols est primordial pour les activités agricoles et agro-alimentaires du secteur, et pour les emplois qui en dépendent.

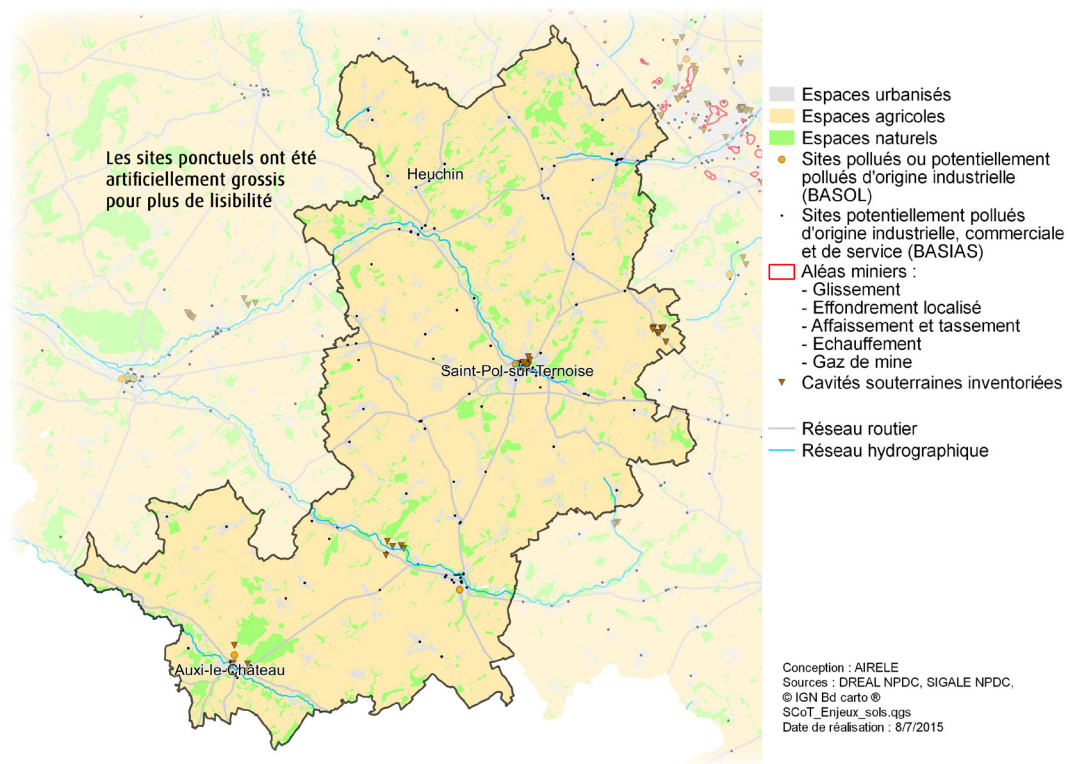
S4 Ce maintien passe notamment par la **lutte contre l'érosion des sols**, dont les risques sont élevés dans ce territoire.

L'évolution de l'artificialisation



S1 La consommation foncière de 33 ha/an (soient 0,05 % du territoire) est beaucoup plus faible qu'en région (0,14 %). Toutefois, la **densité des secteurs urbains dédiés à l'habitat est parmi les plus faibles en région** (13 logements/ha contre une moyenne régionale à 23 logements/ha). De ce fait, l'étalement urbain peut y être significatif en raison de la demande de grandes parcelles en étalement diffus ou dans des lotissements, ce qui confère à la gestion optimisée de l'occupation des sols une importance notable.

L'occupation des sols



L'eau : une ressource vulnérable sur le secteur

ESO 1 La nappe de la craie, utilisée pour l'alimentation en eau potable domestique du territoire et la filière agro-industrielle, est vulnérable dans le Ternois. En outre, sa qualité est altérée notamment par les pesticides (AEAP 2011). Cela justifie que l'enjeu de préservation et de restauration de la qualité de la nappe puisse être qualifié d'important ; l'objectif pouvant être poursuivi est de diminuer les pollutions diffuses.

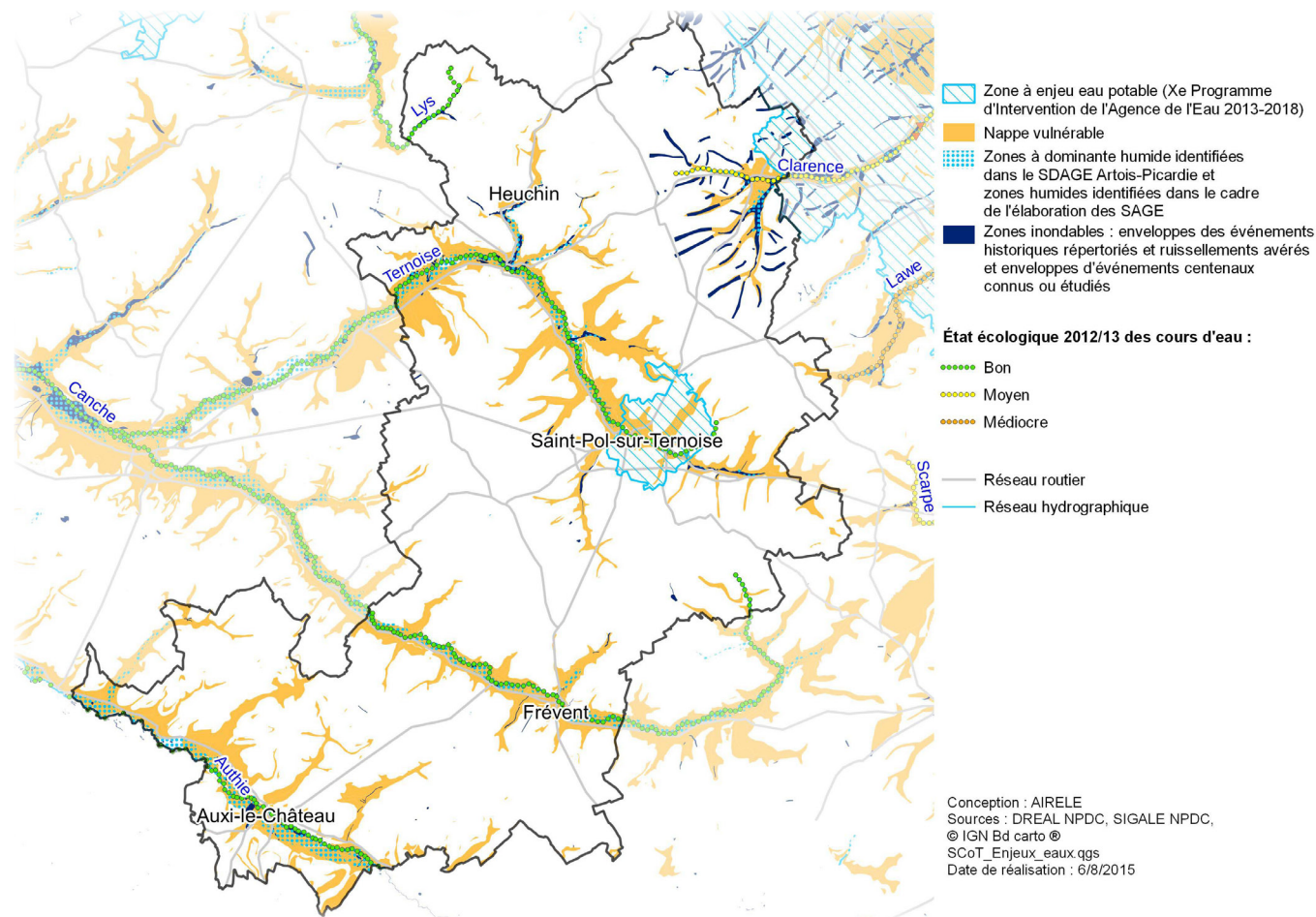
ESU 1 L'amélioration de l'état écologique des cours d'eau concerne particulièrement les communes et les acteurs des bassins-versants de la **Clarence, de la Nave et de la Lawe, rivières dont l'état est moyen à médiocre en 2012-2013.**

Parmi les différentes sources de pollution des eaux, l'assainissement apparaît l'un des éléments à travailler par l'augmentation du taux de raccordement et l'amélioration du fonctionnement des assainissements non collectifs. Les contrôles effectués mettent en évidence un taux de non conformité de 70 % (EIE SCOT, données SPANC). L'impact des rejets du système d'assainissement urbain et industriel de l'agglomération de Saint-Pol sur Ternoise sur la qualité de la Ternoise dans sa partie amont est également à souligner (AEAP).

ESU 3 La préservation et la restauration des milieux aquatiques et humides constituent un enjeu fort du Ternois en raison notamment de la présence d'obstacles à la migration des poissons dans les cours d'eau, ainsi que de la présence de zones humides. Les zones à dominante humide du SDAGE s'étendent sur plus de 2 000 ha, soit 3,16 % de la surface du territoire, principalement dans les vallées de l'Authie, de la Ternoise et de la Canche et de leurs différents affluents. Ces zones humides jouent un rôle dans la gestion hydraulique naturelle et limitent les risques d'inondations.

ESU 4 L'enjeu de **non aggravation des inondations** et de leurs effets concerne d'ailleurs les bassins versants du territoire, et plus particulièrement ceux de l'Authie, de la Canche et de la Ternoise, où plusieurs zones inondables sont recensées.

Les enjeux liés à l'eau





Biodiversité et paysages

Biodiversité : des milieux patrimoniaux répartis sur tout le territoire et plus particulièrement des vallées et des corridors écologiques à préserver

Malgré une artificialisation des sols relativement faible comparée à la région, les milieux naturels et semi-naturels n'occupent que 7,1 % de la surface du territoire. Le Ternois est très largement dominé par les grandes cultures qui ne laissent que peu de place aux espaces boisés, aux zones humides, etc. **Près de 10,4 % du territoire sont des espaces à enjeux écologiques majeurs ou forts, soient 6 614 hectares.**

Selon l'observatoire régional de la biodiversité, ces espaces à enjeux sont localisés essentiellement le long des cours d'eau (Authie, Canche et Ternoise), mais également dans les espaces boisés (bois de la Justice, d'Auxi-le-Château, de Saint-Michel-sur-Ternoise ou encore de Pernes) ou encore sur les coteaux crayeux de Pernes et de Vieil-Eps à Boyaval. Les surfaces à enjeux majeurs sont principalement composées de **forêts riveraines, de forêts et fourrés très humides** (267 hectares). Les espaces à enjeux forts sont constitués de **prairies à fourrage dans les plaines** (1 540 hectares) et de **forêts caducifoliées**.

Toutefois, ces espaces ne bénéficient que de peu de protection. **Environ 0,1 % du territoire sont protégés** au titre de l'ensemble des outils dédiés à la protection de la nature (protections nationales ou régionales réglementaires fortes, réseau Natura 2000 et maîtrise foncière). Les protections nationales ou régionales réglementaires fortes ne représentent que 0,02 % du territoire, soient 14,8 hectares. Deux Réserves naturelles régionales (RNR) sont recensées pour un total de 14,8 hectares : la « pâture à Mille Trous » et les « Riez de Nœux-lès-Auxi ». Le réseau européen Natura 2000 comprend un unique site de 71,6 hectares (0,11 % du territoire). De nombreuses ZNIEFF pourraient être mieux protégées réglementairement.

Le bourg d'Heuchin

photo : CC - T. Bingen

Les enjeux par territoire

Pays du Ternois

La préservation et la restauration des réservoirs de biodiversité et de leur fonctionnalité constituent un enjeu important du territoire, de même que la préservation et la restauration des corridors écologiques et la **réintroduction d'éléments de biodiversité dans tous les espaces agricoles.**

Parmi les corridors écologiques les plus emblématiques du territoire, il est possible de citer **celui de la vallée de l'Authie**, regroupant une mosaïque de milieux naturels (milieux humides, pelouses, etc.). Les corridors écologiques identifiés à l'échelle du Pays du Ternois, bien qu'en milieu rural, ne sont **pas exempts des incidences de la fragmentation** : artificialisation et perte des couronnes bocagères, réseau routier, obstacles à la libre circulation piscicole, etc.

Dans un secteur à l'identité rurale forte, il est par ailleurs indispensable de préserver les services rendus par ces écosystèmes : maintien du cadre de vie, gestion des ruissellements et prévention de l'érosion des sols, tamponnement hydraulique, bois-énergie...

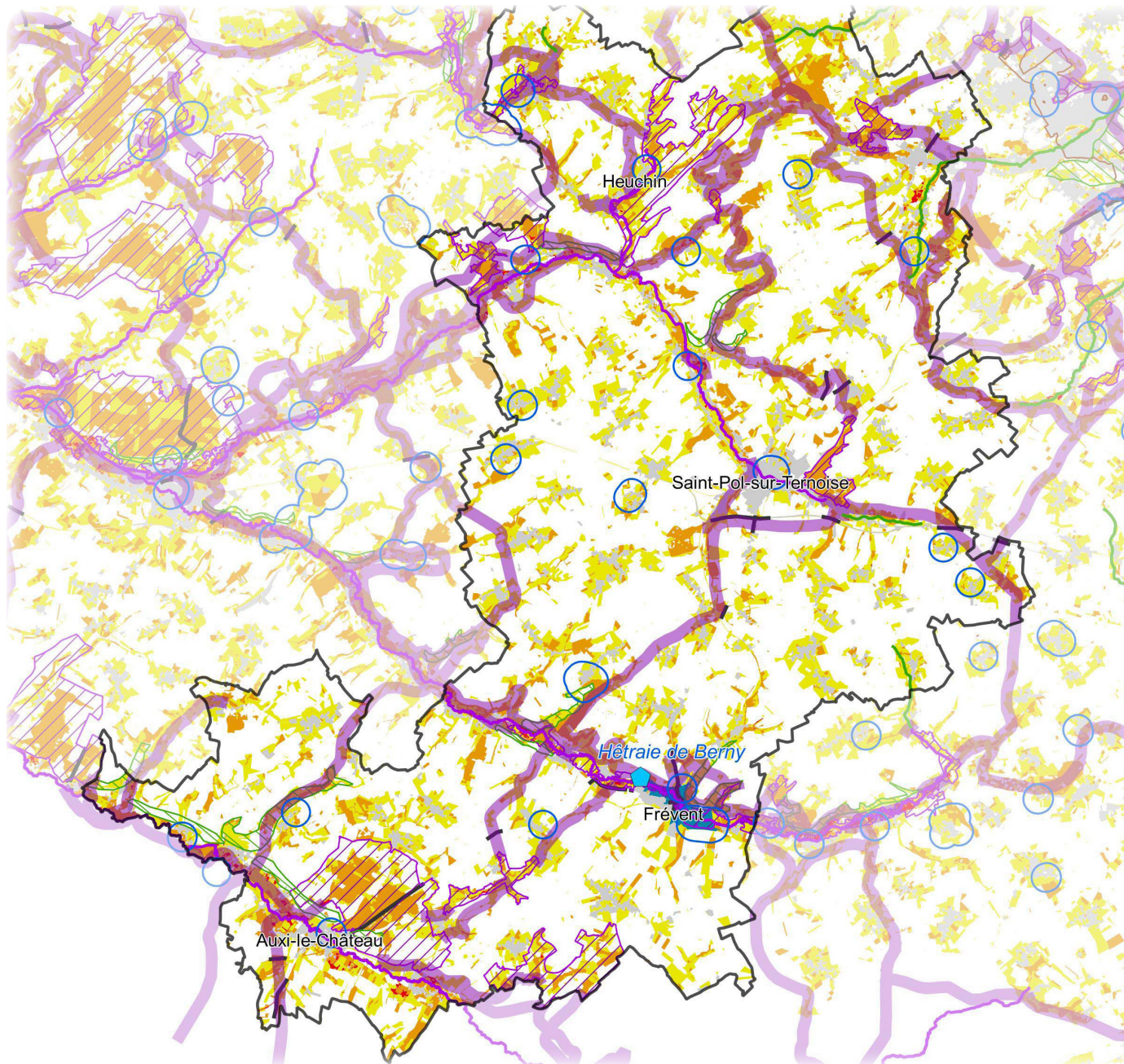


Une succession de paysages de plateaux et de vallées, un patrimoine local à préserver

L'atlas des paysages du Nord Pas-de-Calais identifie le Ternois aux **paysages de belvédères** (paysages régionaux du Haut-Pays, en balcon sur les paysages de l'eau et les paysages agrimétropolitains). Une **succession de paysages remarquables** le compose à travers les plateaux (Pernois, Saint-Polois, collines du pays d'Heuchin, Auxilois), et les différentes vallées (Nave et la boutonnière de Pernes, Ternoise, Canche, Authie).

Les enjeux de préservation des paysages patrimoniaux et ordinaires se déclinent localement par le **maintien des auréoles bocagères** autour des villages, par la gestion des boisements en ponctuation, par la préservation des ambiances de vallées ou encore par la maîtrise et la structuration de l'énergie éolienne sur le territoire. **La préservation du patrimoine local apparaît comme un enjeu fort.**





Enjeux de biodiversité :

Enjeux de préservation

- des réservoirs de biodiversité (SRCE-TVB)
- des réservoirs de biodiversité linéaire (SRCE-TVB)
- des corridors d'intérêt régional (SRCE-TVB)

Enjeux écologiques et patrimoniaux (ARCH)

- majeurs
- forts
- secondaires
- faibles

Enjeux de restauration (SRCE-TVB) (sur volontariat)

- "Espace à renaturer"
- "Espace à renaturer linéaire"
- Zones de conflit

Enjeux Paysage :

- Périmètre de protection des monuments historiques
- Site classé/inscrit au titre du patrimoine environnemental et paysager
- Espace urbanisé

Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
© IGN BD CARTO ©
SCoT_Enjeux_Biodiv_Paysage.qgs
Date de réalisation : 1/9/2015



AE 1 Des enjeux centrés sur le déplacement routier des personnes et sur les installations de chauffage

Avec 525 tonnes de PM10 émises en 2010, le territoire participe pour 3 % aux émissions régionales. Cela correspond à 8 kg/ha/an qui sont produits (contre 16 en moyenne régionale) et les émissions sont de l'ordre de 14 kg/individu/an (contre 5 au niveau régional).

Les principaux contributeurs sont l'agriculture, le résidentiel-tertiaire et le transport routier.

C Des émissions de gaz à effet de serre (GES) principalement liées à l'agriculture, au secteur résidentiel et au transport

Le territoire émet 460 kteqCO₂/an (atmo 2010) soient 0,6 % des émissions régionales (qui sont fortement influencées par les émissions industrielles dunkerquoises).

Pour limiter l'évolution du climat, le principal levier est la réduction des émissions liées :

- À l'agriculture, ce poste étant le principal émetteur de GES sur le territoire ;
- Au secteur résidentiel (émissions de GES par le chauffage) ;
- Au transport de personnes.

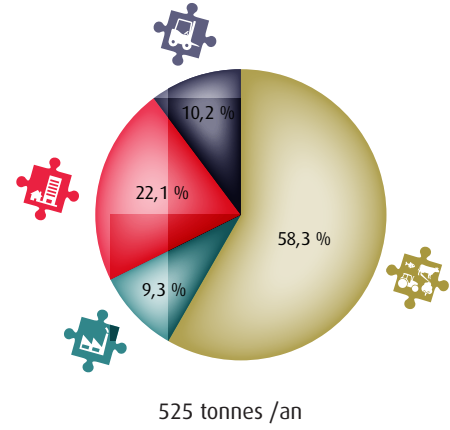
La maîtrise de l'artificialisation des sols et **la préservation des prairies et espaces naturels, en tant que puits de carbone** est également un levier.

La réhabilitation du parc de logements anciens est aussi un enjeu à ce titre, mais également pour des questions énergétiques et de coûts. À noter que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) d'envergure, « Revitalisation Rurale », est en cours. Elle concerne 104 communes, a pour objectif la réhabilitation de 460 logements d'ici 2017.

Les principales vallées (Canche, Authie, Ternoise, Lawe) sont exposées à un risque d'aggravation des inondations étant donnée l'augmentation de fréquence des événements extrêmes induits par le changement climatique. **L'enjeu d'adaptation** est donc bien réel.

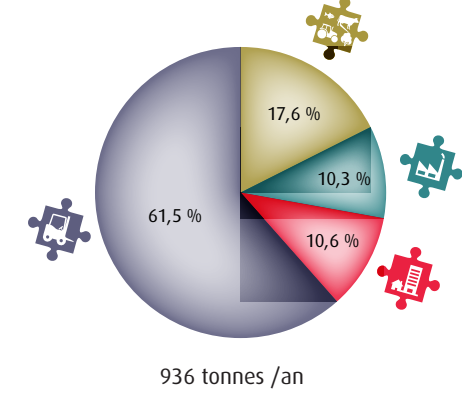
Émissions de PM10 par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes (Atmo 2010)



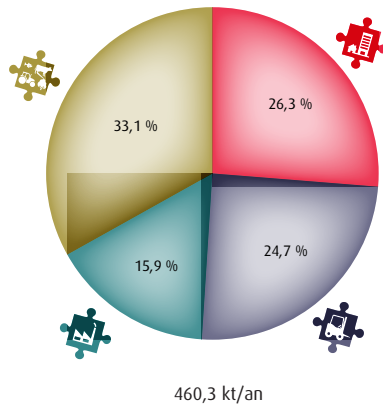
Émissions de NO_x par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes (Atmo 2010)



Émissions de GES par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en Kt d'équivalent CO₂



-  Résidentiel-tertiaire
-  Agriculture - Sylviculture - Pêche
-  Industrie et transformation de l'énergie
-  Transport



Ondes

Des expositions aux ondes limitées, mais non négligeables

Le territoire est traversé par des **lignes à haute tension** génératrices de champs électromagnétiques dans leur proximité immédiate, notamment, de deux lignes à 400 kV (très haute tension) et plusieurs lignes à 90 kV.

Deux routes départementales, la RD 939 et la RD 941, constituent l'essentiel des sources d'**exposition au bruit** lié aux infrastructures.



Ressources matières

Des ressources matières particulièrement liées à la qualité agronomique des sols

Le Ternois est un territoire très agricole (84 % de surfaces agricoles) caractérisé par une prédominance de sols limoneux profonds. Leur préservation, ainsi que l'exploitation durable des ressources agronomiques constituent des enjeux très importants à l'échelle régionale.

Il existe par ailleurs une carrière de grès à Pernes.



Ressources énergétiques

Des ressources énergétiques importantes, notamment éoliennes et biomasse

Que ce soit pour les déplacements, les logements, les industries agro-alimentaires, les entreprises ou les collectivités, la sobriété et l'efficacité énergétique constituent des enjeux importants au vu de la tendance à l'augmentation des coûts de l'énergie et compte tenu de la faiblesse des revenus des personnes résidentes sur le territoire.

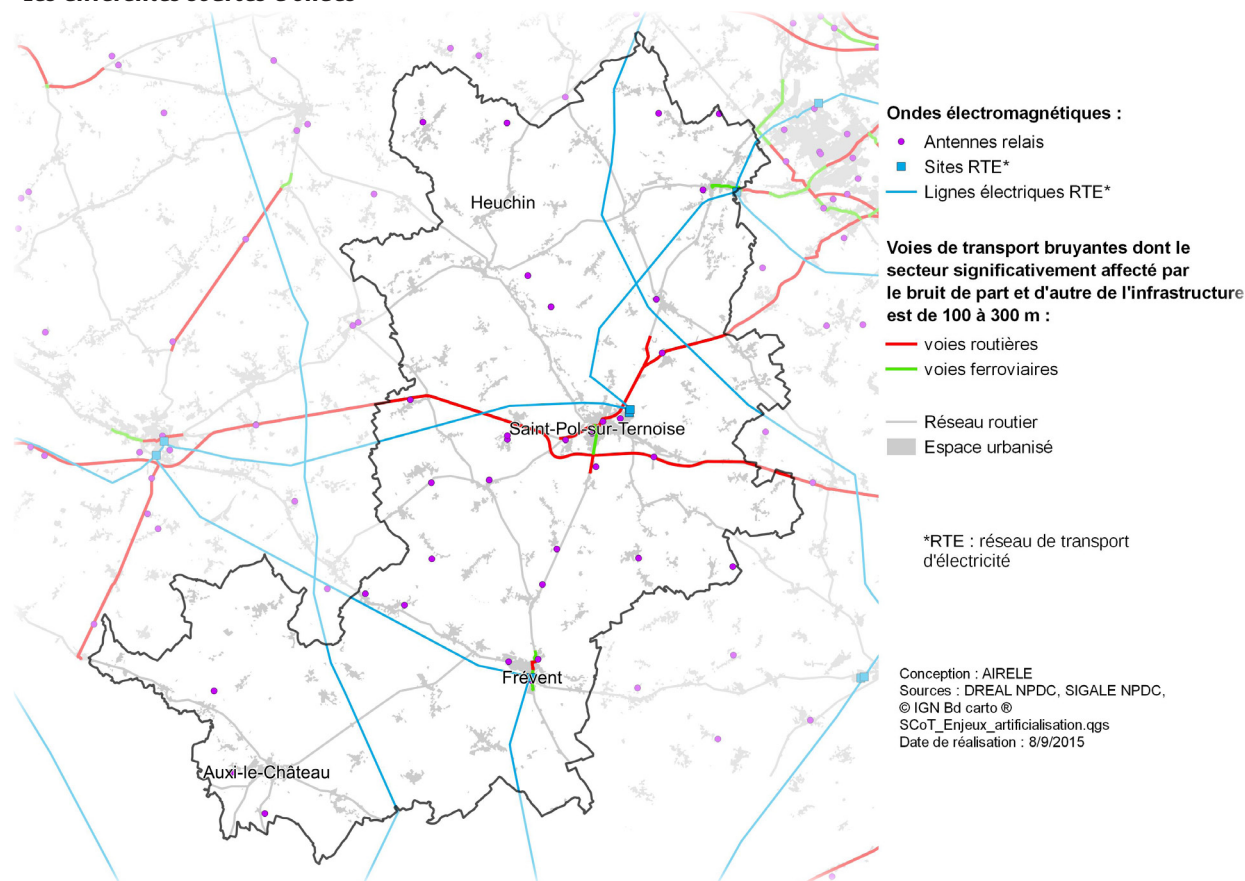
Le Ternois possède des atouts importants pour l'augmentation de la production d'énergies renouvelables : potentiels importants en énergie éolienne et biomasse (méthanisation des matières organiques d'une part et bois-énergie d'autre part).

L'activité d'élevage est très présente, notamment l'élevage laitier. Ce type d'exploitation est générateur d'effluents fermentescibles pouvant être valorisés par méthanisation. En outre, plusieurs industries agro-alimentaires sont également présentes sur le territoire. Ces deux constats permettent d'envisager le développement d'**unités de méthanisation afin de valoriser les effluents et/ou résidus de transformation des produits agricoles**.

Par ailleurs, au vu du grand nombre de bâtiments agricoles, le **développement de panneaux photovoltaïques en toitures** pourrait constituer une opportunité.

Enfin, la nappe de la craie possède un potentiel évalué comme moyen voire localement fort pour la **géothermie** sur le territoire (BRGM - ADEME 2012).

Les différentes sources d'ondes





Enjeux transversaux de développement durable

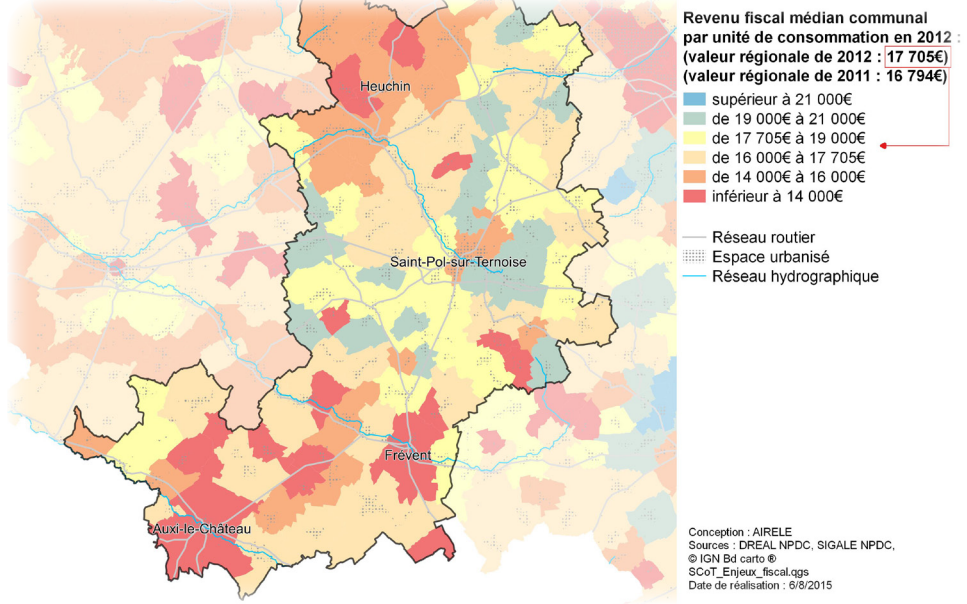
Au sein du territoire, **les secteurs d'Auxi-le-Château et de Frévent présentent des niveaux de revenus relativement faibles**. La zone de Saint-Pol-sur-Ternoise est à l'inverse plus aisée, sans toutefois atteindre les niveaux de revenus de Montreuil ou de la périphérie arrageoise. L'adoption d'une échelle d'observation plus fine et l'analyse d'indicateurs liés à l'éducation et à la santé font apparaître un **croissant de la précarité** qui s'étend de Fruges à Frévent, en passant par l'arrière-pays de Montreuil et longeant la frontière picarde. La commune de Frévent notamment, est caractérisée par une forte proportion de personnes disposant de **faibles ressources et de conditions de vie potentiellement précaires** (faible niveau de qualification, qualité du logement, accès aux soins), dans un milieu majoritairement rural et distant des agglomérations voisines.

En matière de santé, l'indice comparatif de mortalité (ICM) est un peu plus favorable que la moyenne régionale pour les hommes, alors qu'il l'est légèrement moins pour les femmes. Avec un ICM de 123,2 pour les hommes et 123,1 pour les femmes, le secteur présente une mortalité corrigée des effets d'âge supérieure de 23,2 % pour les hommes et 23,1 % pour les femmes à la moyenne de France métropolitaine (où l'ICM est de 100 par définition). Les chiffres régionaux sont respectivement de 129,4 et 121,8.

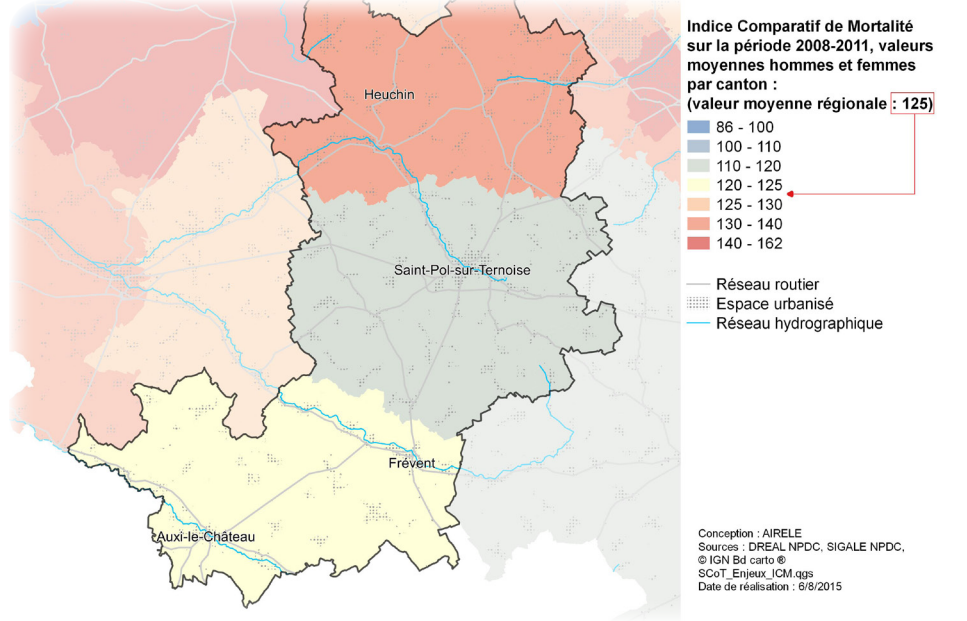
L'enjeu de santé est donc particulièrement notable sur ce territoire. Or l'importance de ce qu'on appelle les déterminants économiques, sociaux, culturels et environnementaux, est primordiale (cf. chapitre Santé, sur les enjeux sanitaires en lien avec l'environnement). Les questions de santé environnement posent des problèmes souvent complexes car multifactoriels. Néanmoins, la préservation de la santé et la qualité de l'environnement sont intimement liées : un environnement de qualité contribue à préserver voire améliorer la santé.

(Source : INSEE - Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : Diagnostic et dynamiques - Tome 2 - Fascicules territoriaux - espaces des vallées et des plateaux ruraux)

De faibles revenus



La santé altérée





Opportunités économiques

Le Ternois est assez enclavé, ce qui limite son potentiel de développement économique. **L'agglomération de Saint-Pol-sur-Ternoise connaît une relative stabilité démographique** en comparaison avec la périphérie d'Arras. Les **zones rurales sont en relatif déclin démographique**, principalement sur la partie sud du Ternois. Cette dévitalisation démographique en zone rurale risque d'amorcer une dévitalisation économique : les activités tournées vers la consommation locale (commerces, services...) ne se développent plus, voire disparaissent. L'absence d'activité structurante condamne les zones rurales à une dépendance par rapport à l'agglomération la plus proche, notamment pour les services administratifs et sanitaires.

Les activités économiques liées à la préservation de l'environnement sont susceptibles de créer de nombreux emplois et opportunités. Les **métiers liés à l'économie verdissante** sont d'ailleurs bien développés dans le bassin d'emplois d'Arras auquel est rattaché le Ternois (22 447 emplois, soient 22,8 % pour une moyenne régionale de 18,2 %). On y dénombre par ailleurs 567 emplois dans l'économie verte.

Activités agricoles et agro-alimentaires, aménités environnementales et zones d'emplois adjacentes : des enjeux liés

Le Ternois se situe à **proximité de pôles d'emplois**, particulièrement le Béthunois et l'Arrageois. L'attractivité résidentielle qui en découle amène un renouveau des espaces ruraux et l'arrivée de jeunes ménages. Cela conduit à une **augmentation des migrations alternantes**, avec un lien croissant entre le Ternois et les espaces adjacents.

Couplée à un parc de logements relativement ancien, l'importance des navettes domicile-travail de longue distance expose la population à un **risque de vulnérabilité énergétique** (on considère habituellement qu'un ménage qui dépense plus de 7 % de ses ressources dans les transports est en situation de précarité énergétique).

Du **point de vue économique**, le Pays du Ternois se distingue par l'importance des activités agricoles et des industries agro-alimentaires. Si le volume d'emplois dans ces secteurs s'est réduit au fil des décennies, les activités liées à l'agriculture demeurent un élément structurant pour le territoire sur le plan économique et social.

Du **point de vue environnemental**, le territoire est confronté à un **enjeu majeur de concurrence quant à l'usage du sol : activité agricole, étalement urbain et espaces naturels**. La gestion équilibrée du territoire requiert un arbitrage entre ces affectations concurrentes. Par ailleurs, le développement de **pratiques agricoles respectueuses des écosystèmes** est susceptible de concourir à un développement durable du territoire.

Les **aménités environnementales concourent au renforcement de l'attractivité touristique et au maintien du potentiel agricole**. Ce modèle de développement nécessitera toutefois de concilier l'agriculture et les ressources liées à la biodiversité, en utilisant des méthodes d'exploitation et de culture viables financièrement.

Sources :

INSEE - Les espaces du Nord Pas-de-Calais : Diagnostic et dynamiques - Tome 2 - Fascicules territoriaux - espaces des vallées et des plateaux ruraux

Trajectoire socio-économique de la zone d'emploi d'Arras – Direccte Nord Pas-de-Calais – Décembre 2014



La Créquoise

photo : CC - Steve C

